

## Infos personnelles

**PRÉNOM/NOM DE FAMILLE** Pierre Levallois

**TÉL.** 06 86 63 85 42

**ADRESSE E-MAIL** pierrelevallois@gmail.com

**NATIONALITÉ** Française

**DATE DE NAISSANCE** 9 septembre 1987



## Maître de conférences en droit public

### Formation

**2021-2022** Sous-admissible au concours d'agrégation de droit public

**Février 2020** Qualifié aux fonctions de Maître de conférences (CNU Section 02)

**2019-2020** Sous-admissible au concours d'agrégation de droit public

**2010-2019** **Doctorat de droit public**  
*L'établissement public marchand - Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public*

**2014** Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

**2013-2014** Master 2 Droit des contrats publics, Université Lyon 3

**2009-2010** Master 2 Droit public fondamental, Université Lyon 3

**2008-2019** Master 1 Droit public, Université Lyon 3

**2005-2008** Licence en droit public, Université Lyon 3

### Expérience

**POSITION** **Maître de conférences en droit public**, Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, Université de Lorraine

**2019-2020** Enseignant-chercheur contractuel (LRU), Université de Nîmes

**2018-2019** Chargé d'enseignements vacataire, IEP de Grenoble

**2015-2017** Attaché temporaire d'enseignement aide recherche, Université Lyon 3

**2012-2014** Élève avocat, École des avocats de la région Rhône-Alpes

**2011-2012** Assistant de justice, Cour administrative de Lyon

**2010-2015** Chargé d'enseignement vacataire, Université Lyon 3

## Activités de recherche

**LABORATOIRES** IRENEE (EA 7303, rattachement principal)  
EDPL (EA 666, chercheur associé)

**OUVRAGE** 1. *L'établissement public marchand - Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public*, Dalloz, 2021, coll. « Nouvelle bibliothèque des thèses », vol. 208

**ARTICLES** 2. « Le groupe public », *RDP*, 2021, p. 1496  
3. « De l'excès de pouvoir à la pleine juridiction », *JCP A*, n° 50, 13 déc. 2021, étude 2376  
4. « Les progrès de l'action indemnitaire en *private enforcement* », *CMP*, nov. 2000, étude 9  
5. « *In house* et compétence », *JCP A*, n° 28, 13 juil. 2020, étude 2206  
6. « L'équilibre menacé de la procédure fiscale », *RFDA*, n° 3, mai-juin 2020, p. 525  
7. « La nouvelle SNCF : du groupe public ferroviaire au groupe public unifié », *Dr. adm.*, n° 10, oct. 2019, étude 12  
8. « La loi PACTE et les privatisations : la nouvelle vague ? », *Droit de la voirie*, n° 208, mai-juin 2019, p. 97

**NOTES DE JURISPRUDENCE  
ET CHRONIQUES** 9. « Chronique du secteur public (septembre 2021 - février 2022) », *Lexbase - Hebdo édition publique*, 11 mai 2022  
10. « La qualité d'ouvrage public s'apprécie à la date du fait générateur du dommage », obs. sous Civ 3<sup>e</sup>, 16 fév. 2022, n° 21-12.107, *JCP A*, n° 16, 25 avril 2022, comm. 2138  
11. « Modernisation de la protection du domaine public ferroviaire », obs. sous ord. n° 2021-444 du 14 avril 2021 *relative à la protection du domaine public ferroviaire*, *JCP A*, n° 29, 19 juil. 2021, comm. 2236  
12. « La protection du concessionnaire par l'autorité gestionnaire du domaine public », note sous CAA Lyon, 1<sup>e</sup> ch., 23 sept. 1997, n° 94LY01164, *Ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme*, in C. Chamard-Heim et al. (dir.), *Grandes décisions de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021, p. 257  
13. « L'apport de l'IFPEN au droit de la garantie implicite », Trib. UE, 5 oct. 2020, *IFPEN et République française c/ Commission*, aff. jtes T479/11 RENV et T157/12 RENV, *AJDA*, 2021, p. 625  
14. « L'utilisateur du SPIC enchaîné à la compétence judiciaire », note sous Civ. 1<sup>e</sup>, 14 nov. 2019, *Société PCA c/ SNCF Réseau*, n° 18-21.664, *AJDA*, 2020, p. 1549  
15. « Expulsion des occupants sans titre d'une propriété privée : la continuité du service public administratif attractive de la compétence du juge administratif », obs. sous TA Paris, 24 janv. 2020, n° 2000208/4, *JCP A*, n° 14, 6 avril 2020, comm. 2105

16. « Retour sur la rationalisation de la jurisprudence *Époux Barbier* », note sous T. confl., 11 janv. 2016, *Comité d'établissement de l'unité clients et fournisseurs Île-de-France des sociétés ERDF et GRDF c/ Sociétés ERDF et GRDF*, n° 4038, *JCP A*, n° 50, 19 déc. 2016, comm. 2334
17. « La construction d'une piscine municipale ne présente pas un degré de complexité propre à justifier le recours au contrat de partenariat », note sous CAA Lyon, 2 janv. 2014, *Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne c/ Commune de Commentry*, n° 12LY02827, *ALYODA rev. jurisp.*, 2014, n° 2
18. « Du nouveau sur le principe d'impartialité », note sous CAA Lyon, 6 mars 2012, *M.V c/ Commune de Clermont-Ferrand*, n° 11LY01286, *ALYODA rev. jurisp.*, 2012, n° 3
19. « La demande de frais irrépétibles postérieure au désistement de la partie adverse est désormais recevable », note sous C.A.A. Lyon, 28 juin 2011, *Société Duralex International*, nos 10LY00815, 10LY00817, 10LY00912 et 10LY01001, *ALYODA rev. jurisp.*, 2012, n° 1

#### COMMUNICATIONS

20. « Les délais et la contrainte du jugement dans un délai raisonnable », *Les délais dans le contentieux administratif*, IRENEE, Université de Lorraine, 23 sept. 2021
21. « Le recours en responsabilité en cas de privation ou de restriction de propriété », in Travard J. (dir.), *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité*, Université Jean Moulin Lyon 3, 18 juin 2021, Mare & Martin, 2022 (à paraître)
22. « Le financement public du nucléaire civil », in Pauthe N., *Le droit administratif face aux spécificités du nucléaire civil*, Université Clermont-Auvergne, 3 mars 2021, LGDJ, Éd. du Centre Michel de L'Hospital, (à paraître)

#### MANIFESTATIONS COLLECTIVES

*Les ajustements contemporains du droit de l'ouvrage public*, P. Caille et P. Levallois (dir.), IRENEE, Université de Lorraine, 14 oct. 2021, *JCP A*, n° 50, 13 déc. 2021, comm. 2374 et suiv.

#### Activités d'enseignement

#### ENSEIGNEMENTS ACTUELS

- Droit public économique, CM 30h, Licence 3, Université Lyon 3
- Droit des travaux publics, CM 36h, Master 1 droit public, Université de Lorraine
- Contrats publics locaux, CM 10h, Master 2 Collectivités territoriales, Université de Lorraine
- Contentieux administratif, CM 32h, Licence 3, Université de Lorraine
- Contentieux de l'urbanisme, CM 6h, Master 2 Urbanisme et construction, Université de Lorraine
- La Ve République, CM 21h, Licence 1, Université de Lorraine
- Institutions internationales, CM 32h, Licence 1, Université de Lorraine
- Méthodologie juridique, TD, Université de Lorraine

**ENSEIGNEMENTS PASSÉS**

- **Théorie de la commande publique**, CM 18h, Master 2 Management des collectivités territoriales, IEP de Grenoble
- **Droit institutionnel de l'Union européenne**, CM 18h, Université de Lorraine
- **Protection internationale et régionale des droits de l'homme**, CM 24h, Master 1 droit public et Master 2 droit des affaires, Université de Nîmes
- **Procédure contentieuse de l'Union européenne**, 24h, Master 1 droit public, Université de Nîmes
- **Droit international public**, CM 30h, Licence 3, Université de Nîmes
- **Droit du contentieux administratif**, TD, Master 1 droit public, Université Lyon 3
- **Droit administratif des biens**, TD, Licence 3, Université Lyon 3
- **Droit administratif général**, TD, Licence 2, Université Lyon 3 et Université Aïn Shams du Caire
- **Droit constitutionnel**, Licence 1, Université Lyon 3, Université de Nîmes et Université de Lorraine